



**mouvement contre le racisme
l'antisémitisme et pour la paix
120, rue saint-denis, 75002 paris**

Nous reproduisons ci-après l'exposé présenté par l'abbé Jean Pihan, un des vice-présidents du M.R.A.P., le 16 mars 1976, lors de la constitution du comité local de Macon. Il est suivi d'un extrait du rapport d'Albert Lévy, secrétaire général du Mouvement, à la session du Conseil National du 17 octobre 1976. En annexe, on pourra lire le texte du tract intitulé "Que fait le M.R.A.P.?" évoqué dans l'exposé de l'abbé Pihan.

LE MRAP: SON ACTION

I. - LES ORIGINES DU M.R.A.P.

Il faut remonter à 1949.

Le 22 mai 1949 se tint à Paris, au Cirque d'Hiver, une Journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. Cette Journée était le fait d'un certain nombre d'hommes et d'organisations, plus particulièrement inquiets d'un certain risque de renaissance du nazisme et de son racisme congénital, à la faveur de la division de l'Europe en deux blocs et de ce que l'on a appelé la "guerre froide".

Cette Journée, qui avait rassemblé 2.000 personnes venues de toute la France, provoqua chez les participants, le désir de se survivre dans un organisme permanent, qui fut le M.R.A.P.

Mais avant cette fondation officielle, il y avait déjà eu une action menée dans des circonstances difficiles par les principaux organisateurs de cette Journée.

Il y avait eu, sous l'occupation, une organisation clandestine, le M.N.C.R., (Mouvement National Contre le Racisme), organisation de résistants qui travailla avec d'autres, au sauvetage des enfants juifs et contribua à mobiliser l'opinion contre le racisme hitlérien, au moyen notamment de deux publications clandestines: "J'accuse" et "Fraternité".

L'actuel organe du M.R.A.P., "Droit et Liberté" était alors une publication clandestine, ronéotypée, diffusée par l'"Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide". "Droit et Liberté" parut au grand jour dès la Libération.

Il est juste de dire que d'autres organisations s'occupaient déjà de lutter contre le racisme et contre cette forme particulière de racisme qu'est l'antisémitisme.

Il y avait et il y a toujours la Ligue des Droits de l'Homme, plus exactement la Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, fondée en 1898 à l'occasion de l'affaire Dreyfus. Objectif plus large qu'une simple organisation antiraciste ou anti-antisémite, mais incluant ces objectifs dans son programme d'action.

Il y avait aussi, depuis 1927, la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA, avec son organe: "Le Droit de Vivre").

Dans le monde entier

Etant donné ses origines, sa date de fondation, son objectif premier (se défendre des résurgences du nazisme ou de l'apparition d'un néo-nazisme), le M.R.A.P. se trouva constitué, à ses débuts, par une majorité d'Israélites, dont beaucoup étaient, soit des rescapés des camps de la mort, soit des membres de familles juives ayant péri dans ces camps.

Ce qui explique qu'à la lettre R (contre le racisme), soit accolée dans son sigle la lettre A (contre l'antisémitisme). La lettre P (pour la paix) s'explique d'une part par la présence active, lors de la journée de mai 1949, des membres du "Mouvement de la Paix" et de leur Président, Yves Farge, d'autre part, par la nette conscience du fait que seule la paix entre les peuples, et spécialement entre les blocs divisés par la guerre froide, pouvait permettre à l'humanité de respirer un autre air que celui du racisme meurtrier, provocateur de génocide.

De plus, en ce qui concerne l'importance primordiale donnée à la lutte contre l'antisémitisme, il faut rappeler que c'est le 29 novembre 1947 que l'ONU avait décidé de partager la Palestine entre les Juifs et les Arabes; que ce partage n'avait pas été accepté par l'une des parties, que l'autre avait dû se battre dès la fondation de son Etat, et que les rescapés des camps ayant opté pour le retour en Palestine - à travers toutes les péripéties que l'on sait - craignaient d'être menacés de nouveaux massacres.

Mais il est juste de dire que, dès 1949, le M.R.A.P. fut loin d'être seulement, si j'ose dire, un fief juif. Je citerai parmi ses premiers amis, membres pour la plupart de son comité directeur, des catholiques comme Marc Sangnier, le chanoine Viollet, Francisque Gay, des hommes venus d'horizons politiques ou culturels divers comme Vincent Auriol, Louis Marin, Albert Bayet, Georges Duhamel, Joliot-Curie, l'Amiral Muselier, etc...

Et puis, bien vite, les circonstances historiques, ainsi que l'observation des diverses situations mondiales, firent découvrir de plus en plus nettement aux premiers animateurs et militants du Mouvement que la lutte contre le racisme ne se limitait pas seulement à la lutte contre le néo-nazisme renaissant en Allemagne.

Il y eut rapidement la prise de conscience de l'existence de points chauds du racisme dans le monde entier. Ils sont nombreux, ces points chauds, mais il y avait tout spécialement à tenir compte du problème des Noirs aux Etats-Unis, du système de l'apartheid en Afrique du Sud ainsi qu'en Rhodésie et en Namibie (ex-Sud Ouest Africain allemand).

Il y avait à tenir compte des lourdes survivances antisémites à l'Est, notamment en Pologne et en U.R.S.S.

Il y eut les guerres successives du Vietnam: guerre française, puis guerre américaine.

Il y eut la longue guerre d'Algérie, avec ses atrocités de part et d'autre, avec la généralisation du système de la torture, avec cette découverte d'une nouvelle cible pour le raciste: "le "raton" ou le "hougnoul". Et son retentissement sur la terre de France, tant que l'indépendance n'aurait pas été accordée à l'Algérie.

Il y eut une prise de conscience plus vive des excès du colonialisme (que l'on pense à la répression de la révolte des Malgaches, peuple pourtant paisible s'il en est, peu après la fin de la guerre mondiale); et du néocolonialisme, après l'indépendance accordée aux colonies françaises:

- néocolonialisme qui n'est pas seulement le fait des Français mais de tout le monde "nanti", appauvrissant d'année en année les peuples du Tiers-Monde par le simple jeu de la détérioration des termes de l'échange;
- néo-colonialisme qui, en ce qui nous concerne plus directement, sévit encore à l'égard de ceux qui sont pourtant citoyens ou ressortissants français dans nos territoires et départements d'Outre-Mer, Antillais, Réunionnais, Océaniens, etc...

Il y eut la découverte du fait que l'antisémitisme n'était pas le monopole des nazis ou de certains courants qui sévissent à l'Est, mais qu'il continuait à sévir et à s'exprimer grossièrement en France: articles injurieux contre les juifs, inscriptions sur les synagogues ou profanations de cimetières juifs, caricatures rumeurs infâmes à Orléans, Amiens, Dinan, Chalon-sur-Saône, etc.,.

Et il y eut enfin toutes les flambées de racisme, parfois meurtrières, révélatrices d'un état d'esprit latent, à l'encontre de ces nouveaux esclaves que sont les 3 millions de travailleurs étrangers en France: Maghrébins - les plus nombreux - Africains noirs, et même tout simplement (si ce n'est pas du racisme, c'est au moins de la xénophobie) à l'encontre des Portugais, des Espagnols et autres Européens travaillant chez nous.

Je ne citerai que pour mémoire la situation faite aux Tziganes, Citains et autres "gens du voyage" qui, jusqu'à ces derniers temps, étaient victimes d'une législation expressément discriminatoire.

Bref, pour un mouvement antiraciste, le champ d'action et d'opération était immense.

Il l'est encore.

UNE LARGE PRISE DE CONSCIENCE

Mais, entre temps, c'est-à-dire depuis 1949, la situation a changé, en ce sens qu'une large prise de conscience de la nécessité d'une vigoureuse lutte contre le racisme s'est développée bien au-delà des seules possibilités d'un mouvement spécifique d'action et d'éducation antiracistes, encore que l'action de ce Mouvement- et des autres mouvements similaires- n'ait pas été étrangère à cette prise de conscience.

1° Les organisations internationales officielles ont inscrit à leur programme la lutte contre la discrimination raciale.

A partir de 1966, le 21 mars est déclaré officiellement Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, suite à une résolution de l'Assemblée Générale des Nations-Unies en date du 28 octobre de cette année-là.

Toutes les nations membres de l'O.N.U. ont voté cette résolution, sauf l'Afrique du Sud, expressément visée.

Cette journée du 21 mars a été choisie pour commémorer le massacre de Sharpeville, ville d'Afrique du Sud où, le 21 mars 1960, la police avait tiré sur un rassemblement pacifique d'Africains réclamant l'exercice des droits élémentaires reconnus par la Charte des Nations-Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Il y avait 69 tués et près de 200 blessés.

L'UNESCO, l'O.I.T., l'UNICEF et autres organisations officielles soutiennent évidemment l'action des Nations Unies.

2° Les Eglises sont entrées résolument, par les moyens spécifiques, dans la lutte contre le racisme.

Je citerai seulement les déclarations du Concile Vatican II et des derniers Papes, l'action d'un Martin Luther King aux U.S.A., martyr de la grande cause de la fraternité raciale, l'action de l'épiscopat catholique et de la majorité des leaders des confessions protestantes en Afrique du Sud et en Rhodésie, l'action du Conseil Oecuménique des Eglises.

3° En même temps que les pays du Tiers-Monde prenaient conscience de leur identité et exigeaient le respect de leurs droits dans le concert des nations - je citerai seulement la Conférence de Bandoeng en 1955, date décisive dans l'Histoire, et plus récemment la Conférence de Lomé -, de très nombreux groupements, dans les nations dites nanties, commençaient à travailler l'opinion pour une prise de conscience de l'injuste répartition des richesses et du caractère inadmissible de la division du monde entre pays riches industrialisés et pays pauvres, entre Etats dominateurs et peuples humiliés. Innombrables sont aujourd'hui, spécialement dans notre pays, les initiatives de toutes sortes pour la paix, pour la justice, contre la faim, contre la torture. Il y a nécessairement parenté entre ces formes d'action et la lutte antiraciste.

Les syndicats ouvriers (malgré un état d'esprit souvent défectueux de leurs éléments de base), les mouvements de jeunesse, les organisations pédagogiques, les éditeurs de livres ou de périodiques, le cinéma et autres mass media, interviennent de plus en plus dans le sens souhaité.

Il y a évidemment là - contre, une réaction des tenants du racisme. En dépit des lois, en dépit des procès intentés, surtout (chez nous) depuis le vote de la loi de 1972, certaines publications font du racisme et de la xénophobie à longueur de colonnes, et entretiennent la lutte raciale.

En ce qui concerne spécialement les travailleurs immigrés, les racistes présentent comme des agresseurs ceux qui sont des victimes. Victimes, oui, victimes d'un état social et économique qui est une forme d'apartheid larvé, et qui met ces travailleurs dans des conditions de travail, d'habitat, de vie humaine et souvent infra-humaine, de santé aussi, qui sont fatalement génératrices de réactions racistes.

C'est pourquoi, inlassablement, un organisme spécifique de lutte contre le racisme, comme le M.R.A.P., se trouve sur la brèche, pour réprimer les menées racistes, pour dénoncer ces conditions infra-humaines faites aux travailleurs étrangers, pour participer à la lutte contre les points chauds du racisme, où qu'ils soient, pour réclamer l'établissement d'un ordre économique et social plus juste, pour participer à toutes les initiatives valables qui vont dans le sens de la paix, de la justice, de l'égalité, d'où qu'elles viennent, pour contribuer à éduquer patiemment les jeunes et les adultes dans le sens de la tolérance et de la compréhension fraternelles.

NOTRE OBJECTIF

Ainsi donc, si vous me demandez maintenant : "Dites-moi en peu de mots quels sont les objectifs de votre Mouvement", je n'aurai qu'à vous dire ceci :

" d'objectif, nous n'en avons qu'un: combattre le racisme et le faire disparaître, parce que le racisme est le poison mortel ou la gangrène de l'humanité.

Ou encore: faire en sorte que notre vieille et chère devise républicaine: Liberté, Egalité, Fraternité, ne soit pas un vain mot.

Ou encore: faire en sorte que l'article fondamental de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne soit pas une monstrueuse hypocrisie: "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits".

CE QU'EST LE RACISME

Si, finalement, voulant pousser plus loin, vous me demandez: "Mais qu'est-ce que vous appelez exactement: racisme" ?

Je pourrai vous en donner succinctement quelques définitions, qui sont d'ailleurs convergentes et dont il est facile de découvrir le dénominateur commun.

- Celle de l'UNESCO, septembre 1961 :

"Un ensemble d'idées et d'actes basés sur le sophisme que les relations discriminatoires entre groupes sont fondées sur des bases biologiques".

- Celle du Conseil Oecuménique des Eglises, Uppsala, 1968 :

"Un orgueil ethnocentrique de son propre groupe racial et une préférence pour les caractéristiques distinguant ce groupe; une croyance que ces caractéristiques sont fondées biologiquement dans la nature et sont ainsi transmises aux générations successives; un sentiment fortement négatif envers les autres groupes qui ne partagent pas ces caractéristiques, sentiment doublé d'une poussée pour exercer la discrimination à leur endroit et les exclure de la pleine participation à la vie de la communauté".

- Celle du P. Congar, dominicain, dans: "L'Eglise catholique devant la question raciale", plaquette publiée par l'UNESCO, en 1953 :

"Le racisme consiste à distinguer et à hiérarchiser des groupes humains, puis à effectuer une discrimination envers certains d'entre eux, en affirmant que leurs qualités ou caractéristiques humaines sont génétiquement fixées".

- Et enfin, celle d'Albert Memmi, dans : "Les Français et le racisme", Payot, 1965 :

"Le racisme est la valorisation
généralisée et définitive,
des différences,
réelles ou imaginaires
au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime,
afin de justifier ses privilèges ou son agression".

Evidemment, toute personne qui a une attitude raciste ou qui commet des actes racistes est sans doute loin d'avoir fait la théorie de son racisme. Elle ignore en général ces définitions.

Il y a un racisme larvé, spontané, irréfléchi, ce qu'on appelle un "préjugé", qui est fait de mépris, de méfiance, de moquerie ironique, de peur même... qui va rarement jusqu'à la haine, encore qu'on puisse y être conduit par les circonstances, comme dans le film "Dupont-Lajoie". Ce racisme est une sorte de "phobie" plus ou moins instinctive.

Le raciste spontané ne se croit pas raciste et ne se veut pas raciste. Il emploie souvent l'expression: "Je ne suis pas raciste, mais ..."

Et puis, il y a le racisme doctrinal, prétendument scientifique, le racisme de Gobineau au XIXème siècle (qui ignorait d'ailleurs le mot, celui-ci n'ayant été créé que récemment), ou l'antisémitisme de Drumont et des hitlériens...

Il y a un lien entre racisme spontané et racisme doctrinal. On passe de l'un à l'autre, comme dit A. Memmi "pour justifier ses privilèges ou son agression", ou encore pour se trouver à bon compte un bouc émissaire.

Le racisme, on s'y enfonce peu à peu, car au fond de soi-même, le raciste se sent coupable à l'égard de sa victime. Mais il veut avoir raison et il cherche des raisons. Il accumule des raisons, il amalgame, il fabule. C'est lui qui se déclare victime. Et au fond, lui aussi il est victime: victime de sa propre dégradation.

Le racisme commence dès que l'on dit: "Ces gens-là".

Et il mène à Auschwitz, à Sharpeville ou aux bûchers du Ku-Klux-Klan.

II - LE M.R.A.P. AUJOURD'HUI. SES MOYENS D'ACTION.

Le M.R.A.P. aujourd'hui est un Mouvement puissant.

Certainement le plus agissant, de nombreuses manières que nous énumérerons ensuite.

Il est bien connu. Il est souvent cité dans la presse - dans une certaine presse tout au moins - qui publie volontiers ses communiqués.

Il est craint et il est la bête noire des organes et des organisations racistes, surtout depuis 1972, la loi lui permettant de se porter partie civile.

Il a des correspondants actifs dans une cinquantaine de départements, et dans 35 au moins d'entre eux il a un comité local ou même plusieurs.

UN MOUVEMENT

Je crois pouvoir dire qu'il a deux caractéristiques spécifiques :

- 1.- C'est un Mouvement (j'aurais presque envie de dire: c'est le Mouvement) qui envisage tous les aspects de la lutte contre le racisme.

c'est-à-dire

- a) qu'il envisage tous les aspects du PROBLEME DU racisme :

- a.1 les aspects géographiques :

le racisme chez nous

le racisme à travers le monde

question des Noirs aux USA

séquelles du nazisme en Allemagne et ailleurs

le problème de l'apartheid en Afrique du Sud

le problème de l'antisémitisme dans les pays de l'Est

les problèmes racistes liés aux survivances du colonialisme

et du néo-colonialisme dans le Tiers Monde

les problèmes racistes liés à la question du Proche-Orient, etc..

- a.2 ensuite les aspects spécifiques: le racisme anti-noirs, le racisme anti-arabe, le racisme antisémite, le racisme à l'égard des Tziganes, etc...

- b) qu'il envisage aussi tous les aspects d'une ACTION antiraciste :

- b.1 soit qu'on examine celle-ci par rapport à chaque domaine dans lequel il y a à améliorer une situation :

. domaine de la santé,

. domaine du logement

. domaine des libertés individuelles, etc...

b.2 soit qu'on examine cette lutte antiraciste par rapport aux moyens à employer :

- l'intervention punctuelle sous forme de manifestations, de déclarations publiques, de démarches auprès des autorités, de procès à intenter, etc...
- l'intervention permanente, sous forme de sensibilisation de l'opinion, et aussi sous forme d'éducation, spécialement auprès des jeunes, mais aussi auprès des éducateurs.

2. C'est un Mouvement qui rassemble des hommes et des femmes venant de tous les horizons culturels, philosophiques, religieux, politiques, sociaux.

Chacun peut s'y trouver à l'aise et est membre du M.R.A.P. à part entière. Chacun y est écouté et respecté.

Au M.R.A.P., on s'est dit à peu près ceci :

"- Si l'on attend que tous les Français soient d'accord sur tous les points pour leur faire faire quelque chose en commun, on pourra attendre longtemps.

"- Mais si l'on reconnaît qu'il y a un point sur lequel un très grand nombre d'hommes de bonne volonté peuvent se mettre d'accord, qu'on les fasse travailler ensemble sur ce point, et ils se découvriront plus proches les uns des autres".

La tolérance, la largeur d'esprit sont de règle parmi nous.

Nous réunissons aussi bien des chrétiens, des juifs, des musulmans, des incroyants. Des démocrates humanistes, des socialistes, des communistes...

Il n'est que de voir la composition de notre Comité d'Honneur, de notre Bureau National, et quels sont les responsables de nos Comités locaux ...

Il y a certes des tendances dans le M.R.A.P. Aucune ne doit forcer les autres. Non que nous exigions des votes à l'unanimité, mais jamais nous ne laissons passer une déclaration qui ne recueillerait pas le consensus de toutes les tendances.

Nous avons découvert qu'en s'expliquant amicalement, on pouvait obtenir le résultat sans voter des résolutions "chèvre et chou". Et c'est pourquoi, lorsque nous avons publié des déclarations sur la guerre d'Algérie, sur le Vietnam, sur le conflit du Proche-Orient et sur le sionisme, sur les travailleurs immigrés, l'ensemble de la presse non-raciste a loué l'équilibre raisonnable des motions présentées.

Il est évident, toutefois, que le Mouvement comporte une majorité d'hommes et de femmes que, en simplifiant, on classe comme étant "plutôt à gauche". Encore que nous ayons recueilli et accueilli des sympathies de certaines personnalités non situées politiquement, ou ayant des attaches avec des partis qui ne sont pas dans l'actuelle opposition. Mais il serait absolument faux de voir dans le M.R.A.P. comme on l'a écrit ici ou là, une sorte de Glafis ou de satellite de tel ou tel parti de gauche.

SES MOYENS D'ACTION -

J'en viens aux moyens d'action.

- Je prendrai cela d'abord d'une manière un peu juridique, en vous lisant l'art. 4 des statuts du M.R.A.P. :

"L'Association met en application tous les moyens légaux d'action pouvant

concourir à la réalisation de ces objectifs, dans l'esprit de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, notamment par :

- la propagande et la formation d'un civisme antiraciste,
 - des campagnes et des appels à l'opinion publique contre les activités et les violences racistes, et pour la mise hors la loi des groupes et des individus qui en sont les auteurs.
 - des recours aux juridictions compétentes pour sanctionner pénalement, civilement et sur le plan du droit administratif lesdits auteurs.
 - des pétitions, et propositions de lois adressées aux pouvoirs publics.
 - des manifestations, démonstrations et cérémonies publiques.
 - l'attribution de distinctions, récompenses ou prix, aux personnes ayant contribué efficacement à la lutte contre le racisme.
 - le soutien aux éducateurs de l'enfance et de la jeunesse, s'employant à leur inculquer le respect de la personne humaine et le civisme antiraciste".
- Et je détaillerai, maintenant, pour être plus concret, en me basant sur le tract "Que fait le M.R.A.P.?" (1)

CHACUN EST CONCERNE

Je pense qu'après cela, il convient de vous donner la parole et de chercher ensemble ce qui peut être fait localement, à partir de ce qui vous touche de plus près.

Je dirai seulement en conclusion :

- 1°.- Puissiez-vous être tous persuadés qu'il s'agit d'un problème grave ;
- . d'un problème toujours actuel, chez nous et dans le monde entier ;
 - . d'un problème toujours renaissant, car quelles que soient les causes du racisme (et c'est là-dessus que nous pouvons avoir des opinions sensiblement différentes), le virus raciste ne meurt pas; il est inscrit au fond du cœur des hommes et des sociétés;
 - . d'un problème qui requiert de chacun de nous une vigilance personnelle, car nous sommes tous atteints plus ou moins par ce virus et - pardonnez-moi - nous avons perpétuellement à nous convertir à un sens plus authentique et plus exigeant de la fraternité;
 - . d'un problème de société, car la société dans laquelle nous vivons et dans laquelle vivent les hommes de tous pays est une société pleine d'inégalités socio-économiques, une société qui sécrète le racisme.
- 2°.- Puissiez-vous être persuadés que c'est donc un problème qui concerne chacun d'entre nous,
- et que, si vous voulez bien participer à la lutte contre le racisme et à l'éducation à la fraternité (expression positive, meilleure que la première), vous travaillerez efficacement à la libération des hommes, mais aussi à votre propre libération.

(1) Prière de se reporter à ce tract, reproduit en annexe.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES OBJECTIFS & LE FONCTIONNEMENT DU MRAP

- I -

Le M.R.A.P. c'est la volonté d'agir ensemble contre le racisme, avec le soutien le plus large possible de l'opinion publique.

Il y a en France dans les milieux les plus divers: politiques, sociaux, confessionnels ou culturels, une opposition croissante au racisme; il s'y trouve des personnes plus particulièrement décidées à agir contre ce fléau. Le M.R.A.P. est le carrefour où elles se rencontrent, sans exclusive, où tous les antiracistes joignent, toujours plus nombreux, leurs efforts.

Différents par leurs origines, leurs motivations et leurs conceptions, les membres du M.R.A.P. trouvent un solide terrain d'entente dans les ripostes concrètes aux manifestations concrètes du racisme. De là découlent à la fois la force du Mouvement, en même temps que ses limites.

En termes plus militants, on peut dire que, dans le M.R.A.P., action et union sont indissolublement liées. Si ce n'était pas pour agir, les membres du M.R.A.P. n'auraient pas de raisons de s'unir, ou alors celui-ci ne serait qu'un simple club de discussions où se confronteraient des positions plus ou moins inconciliables. Si le M.R.A.P. ne fondait pas son action sur l'union mais reflétait un seul courant de pensée, un seul milieu, son action n'ajouterait guère à celle que poursuivent séparément les courants, les milieux intéressés.

Ainsi, la rencontre d'idéaux très diversifiés, dans la perspective d'une action concrète contre le racisme permet au M.R.A.P. de se définir d'une façon dynamique.

- II -

Toute l'histoire du M.R.A.P., ses réalisations, témoignent de la validité de ces principes.

En particulier, la diversification des problèmes qu'il a eu à traiter au fil des années, le fait qu'il concentre à tel moment son action contre telle forme de racisme, résultent de sa volonté de réagir aux données concrètes de la situation, plutôt que de rechercher ou d'imposer un impossible accord idéologique entre ses membres.

.../..

Sans parler des opinions que chacun peut professer dans les multiples domaines de la vie, tous les antiracistes ne partagent pas le même point de vue sur les causes premières du racisme, sur ses implications politiques et sociales, ni sur les conditions de sa disparition définitive.

L'essentiel est qu'ils veuillent le combattre partout et toujours dans le présent. Et que, pour le faire reculer et disparaître, ils examinent ses tenants et aboutissants, avec un souci commun d'objectivité et d'efficacité.

L'expérience de bientôt trente années - qui s'amplifie sans cesse - prouve d'ailleurs que, dans la réalité, l'accord se fait le plus souvent sans grandes difficultés entre militants désireux d'agir effectivement, dès lors que la justesse des initiatives prises se mesure au degré de la réussite ou de l'insuccès. Et l'on s'aperçoit chaque jour que, dans un climat de coopération confiante, les divergences ne sont pas toujours aussi totales qu'on l'aurait cru et que l'on peut étendre assez loin le terrain d'entente, non seulement dans la riposte au racisme, mais aussi dans l'analyse de ses causes, du moins les plus immédiates. La pluralité n'est pas une contrainte, mais un enrichissement de l'action et de ceux qui y participent.

Jamais les adhérents, les militants du M.R.A.P. n'ont à renoncer en quoi que ce soit à leurs convictions personnelles, ni dans les discussions pour définir les options du Mouvement, ni quand ils font connaître publiquement celui-ci. Bien au contraire, la diversité des opinions, des origines, des confessions et philosophies confère toute leur valeur aux positions acceptées par tous comme à l'action menée ensemble.

- III -

Les difficultés parfois rencontrées - dans les moments où les pressions et les tensions extérieures se font plus vives - témoignent aussi a contrario des obstacles et des erreurs dont il convient de se garder.

C'est ainsi - exemple particulièrement significatif - que la question du Proche-Orient, et tous les problèmes qui s'y rattachent, divisent les membres du M.R.A.P. (comme l'ensemble de l'opinion en France) dans la mesure où les interférences politiques et idéologiques pèsent d'un grand poids dans ce domaine complexe.

Même si nous tenons à en débattre parce qu'il importe à certaines occasions de dégager une position commune, même si l'évolution des événements atténue ou aggrave, selon les cas, les désaccords, ceux-ci ne doivent être ni minimisés ni dramatisés. Il faut en prendre acte et considérer que le monolithisme en cette matière mettrait en cause la vocation pluraliste et unitaire du M.R.A.P.

Cependant, l'accord peut et doit se réaliser sur la dénonciation des faits racistes concrets, reconnus par tous comme tels, sur le respect des droits et des aspirations de tous les peuples en cause, sur les initiatives tendant à favoriser la compréhension réciproque et une juste paix.

Les problèmes relatifs aux travailleurs immigrés s'inscrivent, eux aussi, dans un contexte social et politique dont on ne peut faire abstraction. Outre les associations des immigrés eux-mêmes, syndicats, partis, organisations de solidarité, communautés religieuses, interviennent dans les batailles engagées au sein et autour de l'immigration.

La lutte constante et résolue que le M.R.A.P. a été parmi les premiers à entreprendre dans ce domaine doit conserver son caractère propre, original, sous peine de voir le Mouvement tiraillé entre des courants et des intérêts parfois violemment opposés.

Son action porte dans trois directions principales: d'une part, affirmer, défendre la dignité et la sécurité des immigrés chaque fois qu'elles sont atteintes, et exiger pour eux des droits égaux à ceux des autres travailleurs; d'autre part, riposter par les moyens appropriés (y compris la Loi) contre toutes discriminations et provocations à la haine; enfin, contrecarrer dans l'opinion française les incompréhensions, les préjugés xénophobes et racistes, en dénonçant tout ce qui peut les favoriser.

Alors que les immigrés sont présentés comme responsables de tous les maux dont souffre le pays (chômage, déficit de la Sécurité Sociale, délinquance, inflation, etc...) tous les membres du M.R.A.P. sont à même de démontrer l'injustice scandaleuse de ces calomnies, sans pour autant analyser pareillement la situation dans laquelle de telles accusations prennent naissance, ni préconiser à ces maux les mêmes remèdes.

On pourrait multiplier les exemples. Il est normal que, devant un événement où le racisme se manifeste, l'attitude de chacun soit conditionnée d'emblée par ses conceptions générales. La réflexion collective a pour premier avantage d'aider chacun à préciser et nuancer sa propre pensée. Surtout, elle assure au M.R.A.P. la possibilité d'agir utilement, en s'appuyant sur l'opinion antiraciste dans sa diversité. Pour cela, un certain nombre de règles s'imposent :

- D'abord, s'en tenir uniquement au racisme : le M.R.A.P. n'a pas à résoudre, ni même à discuter les problèmes ne relevant pas de sa compétence, telle qu'elle découle de son objet et par conséquent de ses statuts ;

- Ne jamais se lancer dans une action sans la fonder sur des informations soigneusement vérifiées, surtout s'il s'agit de l'étranger, ce qui nécessite en particulier une lucide critique des sources ;

- Les faits racistes étant bien circonscrits, les responsabilités clairement déterminées, l'action la mieux adaptée doit être mise au point et réalisée en recherchant l'efficacité la plus grande: aucune complaisance, aucune compromission ni aucune partialité ne doivent l'infléchir.

Dans tous les cas, le souci de rassembler les antiracistes ne concerne pas seulement ceux qui sont déjà membres du M.R.A.P. mais aussi ceux que nous avons à gagner à la lutte commune. Quand bien même les membres de tel comité ne seraient pas à eux seuls représentatifs de tous les milieux et courants de pensée susceptibles d'agir contre le racisme, ils doivent faire en sorte que l'ensemble des antiracistes puissent s'associer à eux. Autrement dit, participer, dans le M.R.A.P. ou avec le M.R.A.P., à la lutte contre le racisme, suppose que, ce faisant, tout antiraciste sincère se sente libre de ses convictions, et ne se heurte à aucune tentative (voulue ou non) de lui imposer des options qu'il récuse. Sinon, tout simplement, il n'y participera pas, et le M.R.A.P. ne jouera pas son rôle.

Bien entendu, il est toujours loisible à tout membre du M.R.A.P. qui le souhaite de mener simultanément ou occasionnellement une action antiraciste dans un autre cadre, dans une autre optique, conformément à ses choix politiques ou philosophiques personnels: le M.R.A.P. ne pouvant être qu'un lieu de rencontre et d'effort commun avec d'autres qui ne pensent pas comme lui, tout en étant animés de la même volonté antiraciste.

- IV -

La participation du M.R.A.P., en tant que tel, à des actions communes avec d'autres organisations, demande, en raison de sa composition pluraliste, une attention toute particulière. Chaque initiative qu'il prend engage l'ensemble de ses membres: il serait inacceptable que, par ce biais, soient mis en cause les accords ou le consensus qui conditionnent leur union.

Il convient donc, là encore, de se tenir à certaines règles que l'expérience a fréquemment confirmées :

- Lorsque le M.R.A.P. est invité à s'exprimer dans le cadre d'un milieu déterminé ou d'une autre organisation, il doit être clair qu'il n'en épouse pas nécessairement les options, même antiracistes: c'est sa propre position qu'il fait valoir, résultant de ses débats et de ses décisions ;

- Lorsqu'il prend part à une initiative ou une campagne collective avec plusieurs organisations, ce doit être sur une base clairement définie, élaborée en commun, correspondant aux objectifs, aux conceptions et aux méthodes du M.R.A.P. lui-même ;

- Il doit prendre garde de servir d'otage ou de caution dans des actions ayant d'autres fins que celles qui sont affirmées; en particulier, celles qui opposent entre elles des organisations au niveau politique ;

- D'une façon générale, à l'intérieur comme à l'extérieur, la vocation du M.R.A.P. est d'unir le plus largement possible, les antiracistes; il ne saurait donc servir la cause qu'il défend en s'associant à des initiatives n'ayant pas le soutien ou suscitant l'opposition d'une partie importante de l'opinion publique et des organisations représentatives. Si, dans une situation donnée, l'union ne peut se faire, il est périlleux pour le M.R.A.P., au plan national ou local, de se placer dans l'un des camps qui s'affrontent. Dans de pareils cas, mieux vaut qu'il mène sa propre action, aussi vigoureusement que possible, sur les thèmes qui sont les siens, fort de sa propre diversité.

En tout état de cause, le M.R.A.P., ses organismes, ses militants, doivent avoir à coeur de s'affirmer en permanence. Une initiative prise en commun avec d'autres organisations ne doit pas entraîner la dilution du Mouvement dans l'anonymat ou son effacement au niveau dirigeant; elle ne doit pas empêcher, parallèlement, les prises de position et les initiatives du Mouvement lui-même.

Le M.R.A.P. n'est pas un but en soi, mais un moyen, un instrument de lutte. N'est-il pas normal que chacun de ses militants cherche à le rendre plus efficace, à lui donner une assise de plus en plus large, à rassembler toujours plus nombreux ceux qui, comme nous, n'acceptent pas le racisme. Etre au M.R.A.P. c'est vouloir le succès de son action.

Parce que les antiracistes sont innombrables dans ce pays, il va de soi qu'indépendamment même de leurs origines, de leurs conceptions politiques, religieuses ou philosophiques, tous n'ont pas la même perception du racisme et ne sont pas amenés à le combattre d'une façon identique.

De la réaction spontanée contre l'injustice au militantisme s'intégrant dans une réflexion sociale d'ensemble, toute une gamme de sensibilités au racisme s'expriment dans l'opinion publique et par conséquent dans le M.R.A.P.

De l'article dans un journal à la prise de parole dans un meeting, du collage d'affiches à la diffusion de "Droit et Liberté", de la création d'un comité local à la collecte de fonds, il y a mille façons de militer. Et la diffusion de "Droit et Liberté", par exemple, peut elle-même se faire de multiples façons: parmi ses amis, ses collègues, au porte à porte, dans une librairie, dans la rue. Tout cela coexiste dans le M.R.A.P.

Il y a des antiracistes qui ne feront rien d'autres qu'adhérer au M.R.A.P.; d'autres qui consacrent tout leur temps libre à la lutte. Le M.R.A.P. a besoin des uns et des autres.

.../...

L'une des conditions de l'existence et de l'efficacité de la lutte antiraciste est donc que chacun fasse de son mieux, et se montre tolérant, ouvert, vis à vis des autres, en premier lieu dans le Mouvement, mais aussi par rapport à la masse de ceux qui peuvent être aujourd'hui ou demain des sympathisants ou des militants du M.R.A.P.

Il faut aussi être conscients que nous n'avons pas seulement à réunir et entraîner à l'action le plus grand nombre possible d'antiracistes, mais, en fin de compte, à rendre antiracistes ceux qui ont été contaminés par le mal que nous combattons - abstraction faite, bien entendu, des racistes organisés "irrécupérables" qui se donnent pour but de répandre ce mal, et qui doivent, eux, être mis hors d'état de nuire.

A tout moment, en tout lieu, les militants, les comités, la direction du M.R.A.P. portent la responsabilité non seulement d'être le M.R.A.P., mais de changer les choses autour d'eux, de faire la France, le monde, plus justes et plus fraternels.

QUE FAIT LE M R A P ?

Depuis sa fondation, le MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.) lutte en permanence par les moyens les plus divers, contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme.

IL RIPOSTE aussitôt, chaque fois qu'il est informé d'une discrimination, d'une brimade, d'une diffamation raciste, antisémite ou xénophobe: soit qu'il intervienne directement pour y mettre fin, soit qu'il engage des poursuites ou réclame des sanctions. Il lutte pour que soit reconnue aux travailleurs immigrés l'égalité des droits et que leur soient assurées des conditions décentes de vie et de travail.

IL ORGANISE des manifestations unissant tous les courants de l'opinion française contre les menées des groupes racistes et leurs excitations à la haine; il s'oppose avec vigueur et vigilance au néo-nazisme.

CHAQUE ANNEE il organise une JOURNEE NATIONALE contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. Cette journée est célébrée le 21 mars dans le cadre de la JOURNEE INTERNATIONALE POUR L'ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE, décidée par l'ONU.

IL EST L'AUTEUR de la Loi relative à la lutte contre le racisme (Loi du 1er juillet 1972) dont il a obtenu le vote, après 13 années de lutte. Cette loi lui permet de se constituer partie civile.

PAR TOUS LES MOYENS POSSIBLES (conférences, débats, expositions, films, brochures, affiches, tracts, etc...) le M.R.A.P. s'emploie à combattre les préjugés raciaux et à diffuser dans tous les milieux, une large information sur les données actuelles du racisme et de la lutte antiraciste.

IL A CONTRIBUE à la création du CENTRE DE LIAISON DES EDUCATEURS CONTRE LES PREJUGES RACIAUX (CLEPR) fondé en 1960. Il apporte un concours actif aux efforts des enseignants et éducateurs qui mènent une action pédagogique contre le racisme.

IL EDITE ET DIFFUSE UNE VIVANTE REVUE MENSUELLE "DROIT et LIBERTE" qui publie des articles de nombreuses personnalités, appuyant et éclairant son action. Les Editions "Droit et Liberté" publient également des livres (études, romans, essais, documents se rapportant au racisme).

SOLIDAIRE dans le monde entier de tous ceux qui souffrent des effets ou des conséquences du racisme, le M.R.A.P. organise en leur faveur une aide fraternelle; solidaire de tous ceux qui combattent contre le racisme, il leur apporte partout son soutien.

POUR ENCOURAGER les réalisations culturelles qui favorisent la lutte contre les préjugés raciaux, le M.R.A.P. a créé en 1955 le CONCOURS FRATERNITE dont le jury couronne chaque année une oeuvre littéraire, cinématographique, théâtrale ou scientifique.

M.R.A.P. quatre lettres qui signifient solidarité, confiance, lutte efficace, fraternité pour des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, en France et dans le monde.

L'immigré voué aux tâches les plus ingrates et les plus mal payées, le Juif insulté que hante le souvenir d'Auschwitz, l'Arabe décrié, haï qui réclame justice, le Noir qu'un regard condescendant rejette dans l'ombre inférieure, le Gitan, paria errant sur les routes d'un éternel exil - tous ceux qui souffrent de discriminations, d'atteintes à leurs droits et à leur dignité de brimades, voire d'actes criminels inspirés par le racisme, trouvent dans le M.R.A.P. accueil et défense; dans le M.R.A.P., ils participent au combat commun des antiracistes, sans distinctions d'origines, de confessions, d'opinions politiques et philosophiques.

Car le M.R.A.P. est l'affaire de tous: les victimes désignées du racisme tout comme les démocrates, les gens de coeur conscients que ce fléau ne peut être toléré par un homme digne de ce nom. Le racisme trompe et pervertit celui-là même qui le pratique ou le tolère; il est source de divisions, de diversions, parfois sanglantes, lourdement préjudiciables à tous les peuples qui se laissent prendre à ce piège cruel.

CHACUN DE NOUS EST CONCERNE. ENSEMBLE, AVEC LE M.R.A.P., NOUS DEVONS DIRE "NON" AU RACISME !

croyez-moi ! abonnez-vous !



mensuel du
mouvement
contre
le racisme
l'antisémitisme
et pour
la paix



Abonnement d'un an (50 F)
de soutien (100 F).
Etranger (75 F). Le n° (5 F).
C.C.P. 9239-81 Paris

120, rue saint-denis - paris 2°
tél. : 233.09.57

PRESIDENT : Pierre PARAF;
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé
Jean PIHAN, M^r George PAU-LANGEVIN,
Dr François GREMY;
SECRETARE GENERAL : Albert LEVY;
COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges
AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier
Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de
CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT,
Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DES-
CHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON,
Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean
FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIER-
NAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean
LAGOUTURE, Gérard LYON-CAEN, Jacques
MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE,
Théodore MONOD, Henri NOQUERES, Etienne
NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile
POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS,
Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES,
Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE,
Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean
SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jac-
queline THOME-PATENOTRE, VERCORS,
Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre
WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Robert ATTULY,
Vincent AURIOL, Docteur Jean DALSGE,
Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque
GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUIS-
MAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE,
Henri LAUGIER, Jean LURCAT, René MAHEU,
André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise
ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE,
Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme,
l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au m.r.a.p. ■

Je m'abonne à droit et liberté ■



Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir
de 30 francs) est laissé à l'appréciation du
souscripteur, selon ses possibilités, compte
tenu de la nécessité d'apporter le soutien le
plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTE
(50 F). Abonnement de soutien (100 F).
Etranger (75 F).
C.C.P. 9239-81 Paris
■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)
120, rue saint-denis - paris (2°) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris